

## Du don de livres au soutien à l'édition



**Le droit à l'éducation fait partie de ces droits reconnus comme universels, transcendant les différences culturelles. Le monde occidental a pu répondre à cette exigence en profitant, entre autres, de la révolution industrielle pour produire à grande échelle des supports du savoir, notamment des livres.**

Immergés dans ce monde construit autour d'un rapport fort au livre et à l'écrit, il est tentant, dans l'optique de répondre aux besoins des pays en voie de développement en matière d'éducation, de vouloir reproduire, aussi bien à l'échelle d'un village qu'à celle d'un État, un modèle qui a fonctionné pour notre propre développement personnel et collectif. L'abondance de livres dans nos pays et le fort renouvellement des stocks, en particulier dans les établissements scolaires, incitent d'autre part à vouloir rattraper ce que nous percevons comme un retard en mettant en place des projets de dons permettant

aux populations visées d'accéder rapidement à ces objets. Le but poursuivi est alors de permettre de rentrer à terme dans un processus de développement autonome permis par l'amélioration des compétences des individus.

Néanmoins, au-delà de la générosité du geste, il ne faut pas oublier que les effets d'une telle action peuvent être tout autres que ceux souhaités. En premier lieu, le don d'un livre peut entraîner et subir les effets négatifs corollaires à tout don : détournement et revente d'un produit dont le prix est non négligeable au regard du salaire moyen, mobilisation de moyens humains, de transport ou de stockage disproportionnés par rapport au service rendu ; et ce, d'autant plus que la tendance des populations locales est à l'acceptation sans condition du don, attitude finalement naturelle.

Mais surtout le don de livres est un acte d'autant plus délicat que le livre n'est pas un objet culturellement neutre.

L'apparition de supports écrits au sein d'une population de culture orale, l'incohérence de la langue utilisée, de la logique d'argumentation, des bases culturelles ou de connaissances mobilisées peuvent transformer vos bonnes intentions en acte vain dont la seule utilité, passé le premier moment de ferveur et de reconnaissance, sera de fournir de la matière première pour colmater des fuites d'eau dans un toit. Et c'est alors une erreur de croire en la neutralité de l'opération : d'objet absent et ignoré, le livre passera au statut d'objet étranger décorrélé de toute réalité, donc inutile, réduisant d'autant plus les chances de réussite d'un autre projet basé sur le développement de ce secteur.

Cette question de l'adaptation aux besoins, générale à tous les projets d'aide au développement, est d'autant plus délicate qu'elle touche un domaine où il est difficile de mener une étude préliminaire claire avec des indicateurs objectifs. Les questions d'attentes réelles, à différencier des attentes formulées, l'appréhension du vécu local par rapport au livre ou des capacités d'appropriation du don nécessitent des compétences professionnelles et une expérience qu'un projet étudiant peut rarement réunir.

En tout état de cause, un don ne peut être considéré comme une fin en soi, débloquent tous les problèmes identifiés. Comme tout apport de ce genre, il devrait être accompagné d'une sensibilisation et de formations adéquates, et il faudrait s'assurer, en mobilisant de préférence les organisations en place plutôt que des individus, que le don sera considéré comme un bien commun, mis en valeur et enrichissant durablement la collectivité.

Mais est-il vraiment possible de mettre en place une telle situation en se basant sur un acte de don, par nature déséquilibré et déséquilibrant, plaçant les bénéficiaires dans une situation de dépendance financière et culturelle, dévalorisant leurs capacités de production et de création propres ? La réponse est loin d'être simple. Même si, dans certaines situations, un don bien ciblé semble répondre avec rapidité à un besoin précis, dans la plupart des cas, cela reste un acte très sensible touchant à la culture des populations et, notamment concernant les livres scolaires, à une des prérogatives fortes de l'État où vous intervenez.

Dès lors, et lorsque les conditions sont favorables, pourquoi ne pas plutôt participer à la mise en place d'outils permettant aux populations de produire elles-mêmes leurs propres supports et leurs propres méthodes de transmission de leur savoir et de leur culture ? Ce soutien à une activité éditoriale, même modeste, peut se faire à toute échelle, et en particulier au niveau local avec un projet qui peut à la fois avoir une ambition raisonnable et mettre en valeur des compétences déjà présentes, parfois sous-utilisées faute de moyens. Ainsi, là où il n'aurait lu auparavant qu'une parole distante et, à ses yeux, peu pertinente, le lecteur percevra des mots qui le toucheront.

Dans le cadre d'un projet d'enseignement au Laos mené par deux associations étudiantes, nous avons eu à faire usage de manuels français ou de leurs photocopies. Au mieux, et selon les besoins du moment, nous faisons faire des traductions pour pouvoir toucher quelques personnes supplémentaires. Il nous est apparu que cette méthode ne pouvait être tenable à long terme car elle induisait des disparités entre les bénéficiaires, une inhomogénéité dans les documents qu'elle laissait

à disposition et une non durabilité du message pédagogique, par ailleurs empreint d'une connotation culturelle étrangère empêchant toute appropriation réelle. À travers l'association L'EquiLivre que nous venons de créer, nous souhaitons désormais promouvoir la création locale dans les domaines des savoirs et de la culture, en nous appuyant sur les capacités existantes, tant au niveau de l'écriture que de la production proprement dite. Celles-ci pourront être renforcées, si nécessaire, par une mise en réseau avec des structures similaires dans les pays limitrophes, des formations ciblées ou un appui financier permettant les investissements initiaux.

Pour mener de tels projets, là non plus l'improvisation n'est pas de mise, et sans doute devrez-vous faire appel à des compétences extérieures. Mais assurément, et puisqu'il ne faut pas non plus boudier son plaisir, la satisfaction intellectuelle qui peut en résulter sera assurément plus forte.

*par Gwennou Coupier*

Association L'EquiLivre Lecture et Écriture Locales